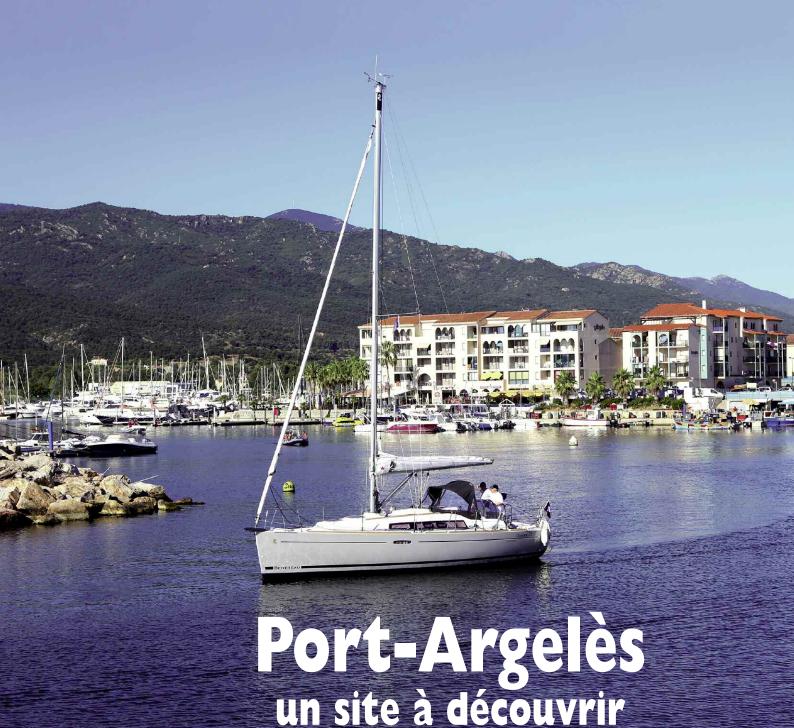
# Granotes

Les travaux d'urgence ont débuté

pages 3 à 5



pages 6-7





Ville d'Argelès-sur-Mer - Bulletin municipal d'information n°122 . 2015

# **Inondations**

350 000 euros pour les travaux d'urgence......Page 3

# **Travaux**

Les travaux réalisés ou en cours......Pages 4-5

# Port

Port-Argelès- vit toute l'année.

.....Pages 6-7

# Loisirs

Les plages vous attendent.

.....Pages 8-9

# Vie municipale

Les dossiers du conseil municipal.

Accueils de loisirs enfants et adolescents.

.....Pages 10-11

# **Animations**

Une terre de festivals et de concerts......Page 12 A noter dans votre agenda.

Page 13

### Zooms

Retours sur l'actualité.

.....Pages 14-15

# **Agenda**

Les grands rendez-vous.

.....Page 16



### Directeur de la publication

Pierre Aylagas, Maire d'Argelès-sur-Mer Allée Ferdinand Buisson 66700 Argelès-sur-Mer Tél. 04 68 95 34 58

www.argeles-sur-mer.com Rédaction et Maquette

Service Communication.

**Crédits photographiques** Service Communication.

Imprimerie

Imprimerie Salvador (Elne) Papier 100% recyclé.

# Éditorial



# Embellir, sécuriser... et découvrir

omme annoncé dans le précédent numéro de Granotes, la Ville a débuté en procédure d'urgence des travaux exceptionnels. Ils permettront la sécurisation des sites qui ont souffert des épisodes pluvieux de novembre et mars derniers. Au final, l'addition sera extrêmement élevée (350 000 euros pour la première tranche). Mais peu importe : ces chantiers indispensables me tenaient à cœur car, je n'insisterai jamais assez sur ce point, je place au-dessus de tout la sécurité des personnes et des biens.

Dans un registre nettement moins alarmant, le port va aussi bénéficier de travaux d'ampleur. Le dragage de ses bassins et l'entretien des quais sont programmés dans la foulée de la période estivale. Evidemment, l'accueil des bateaux en sera sensiblement amélioré.

Mais au-delà de ces aspects techniques, le port ne peut que séduire les visiteurs : une vue sublime sur le massif de l'Albera, de bonnes tables où déguster les spécialités locales, des commerces, des espaces piétonniers parfaitement sécurisés. Bref, il offre les qualités d'un lieu de détente privilégié. Je vous suggère donc d'effectuer dès que possible un détour par ce site où mer et montagne semblent se rejoindre et se fondre. Je rappellerai aussi que, toujours dans le domaine maritime, les plages sont fin prêtes pour vous recevoir : depuis le 1er mai, bien avant la plupart des autres stations balnéaires de l'arc méditerranéen, les équipes de surveillance sont opérationnelles et tous les postes de secours progressivement ouverts.

Dans ce domaine comme dans les autres, la sécurité des personnes primera toujours.

Enfin, je vous donne rendez-vous durant les prochaines semaines pour un programme d'animations déjà riche et qui laisse augurer un été rempli d'émotions et d'instants inoubliables.

P ylagas

Pierre Aylagas Maire d'Argelès-sur-Mer Député des Pyrénées-Orientales

# 350 000 euros pour les travaux d'urgence

Les épisodes climatiques des 29 et 30 novembre et du 21 mars ont laissé leur empreinte sur la ville. Afin de ne plus revivre pareille situation, la Ville a, entre autres, engagé sur de nombreux points de la commune des travaux exceptionnels et d'urgence dont la première tranche est en cours d'achèvement. Coût : 350 000 euros.



# Réunions publiques

En préambule à cette démarche, la Ville a organisé durant le mois d'avril cinq réunions publiques. Celles-ci ont concerné les sites ayant le plus souffert des pluies diluviennes et des inondations : La Massane (centre ville et plage ; deux réunions), Le Ravaner (Le Racou) ; Le Valmarie (Le Racou également) ; L'Abat (centre ville).

Ces rencontres très prisées par les riverains (certaines ont attiré plus d'une centaine de personnes) ont permis aux techniciens et aux élus municipaux de poser clairement les bases de la situation, chiffres officiels à l'appui : les inondations de novembre ont été d'une violence rare ; Argelès-sur-Mer, rappelons-le, est en partie construite en zone inondable. Les travaux réalisés ne pourront donc éradiquer tous les risques d'inondation

mais en diminuer l'ampleur.

La procédure a été également expliquée au public. Tous les projets ont fait l'objet d'un diagnostic préalable. Une analyse juridique a ensuite permis de juger la pertinence des solutions préconisées. Enfin, un courrier de procédure d'urgence - qui permet de réaliser les travaux immédiatement - a été adressé à Madame la Préfète.

# Plan communal de sauvegarde

Parallèlement aux travaux engagés, une actualisation du plan communal de sauvegarde est en cours (voir encadré). « Les grandes crues nous ont permis d'apprécier le côté fonctionnel de ce plan, ses forces et ses faiblesses, notamment l'efficacité de l'automate d'appel, avec une actualisation des fichiers des abonnés téléphoniques »

précisent les services municipaux. En cas de risques majeurs, ce service téléphonique permettra à terme d'informer rapidement et individuellement tous les foyers, les commerces et établissements professionnels installés sur le territoire communal.

Autres initiatives : certains véhicules de la police municipale vont être équipés de haut-parleurs, indispensables pour une meilleure prévention ; la commune va s'abonner à un service météo plus pointu.

Suite du dossier pages 4 et 5

# Automate d'alerte : inscrivez-vous

Dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens au titre des risques majeurs (inondations, épisode neigeux, etc.), la Ville d'Argelèssur-Mer est en train de mettre en place un automate d'alerte.

La base de contacts est constituée des abonnés téléphoniques répertoriés dans les pages blanches de l'annuaire. Afin d'alimenter celle-ci pour améliorer son efficacité, votre participation est indispensable (n° de portables...).

Inscription aux alertes et toutes les infos :

http://www.inscriptionvolontaire.fr/argeles-sur-mer

# Zoom sur le plan communal de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil réalisé à l'échelle de la ville, sous la responsabilité du maire. Il planifie les actions des acteurs locaux impliqués dans la gestion de crise (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires. Il vise l'information préventive et la protection de la population.

D'un point de vue technique, le PCS se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple liés au changement climatique) sur la commune ainsi que des moyens disponibles (privés et publics).

Il prévoit également l'organisation la plus pertinente pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population.

# Lutte contre les inondations : les travaux

### La Massane

# Curage du fond du lit de la Massane.

(50 mètres avant la route de Sorède jusqu'à la passerelle du 14-Juillet ; entre la passerelle et le collège ; jusqu'à l'avenue Charles-de-Gaulle).

# Entre la passerelle et la rue du 14-Juillet

Un des murs de soutènement déchaussé sur une cinquantaine de mètres par la force des eaux va être reconstruit dans le cadre de la procédure d'urgence. En effet, ce mur protège tous les quartiers se trouvant en aval. Par ailleurs, la Ville va vérifier structurellement le linéaire de murs entre la passerelle face à l'Hôtel de Ville et le passage à gué du 14-Juillet.

La Ville a reconstitué ses 3 lignes d'aquabarrières pour le passage à gué au niveau de l'Hôtel de Ville, le passage à gué du 14-Juillet et le centre plage, sur la Massane.



# And Bertrand Le Modify de Taxo Con Blanc Source Con Blanc Le Modify de Taxo Con Blanc Source Con Blanc Con Blanc

ARGELES-SUR-MER

### **Le Valmarie**

Crue après crue, le lit et l'exutoire du Valmarie se sont ensablés à cause du transport de sédiments. Cette situation a modifié l'exutoire. Celui-ci n'est plus, comme à l'origine, le port, mais le parking La Sardane. Cette nouvelle situation est source d'inondations avec une cote d'eau pouvant atteindre plus d'1.50 mètre.

Dès septembre, la commune reconstituera dans le cadre d'une procédure d'urgence le lit naturel de l'agouille en direction du port. Elle va également protéger les habitations en créant un talus le long de la zone humide, ceci afin d'empêcher les eaux de déborder vers le parking et les zones d'habitations. Par ailleurs, une vanne sera mise en place pour permettre une meilleure gestion de l'eau sur ce secteur.



# Autres travaux hydrauliques engagés

Plusieurs portions de talus d'agouilles seront progressivement reconstituées : Conques, Agouille d'En Sallère, Le Priou, La Massane Amont.

# réalisés ou en cours



# **Agouille des Conques**

La commune va engager une étude pour analyser la capacité hydraulique supplémentaire que peut supporter l'agouille des Conques. Quel que soit le résultat de cette étude, l'agouille fera rapidement l'objet d'un curage qui améliorera son écoulement.

### **Abat**

Les deux crues ont érodé dangereusement le talus bordant les parcelles des lotissements adjacents, dont le Petit Charlemagne. Les berges ont été confortées grâce à des enrochements bétonnés.

# Route de la digue

Cette voie a été fortement endommagée. La sécuriser avant la période estivale s'avérait nécessaire. Après l'été, l'axe sera totalement reconstruit et les buses de traversée fluviales refaites.

# **Le Ravaner**

Après le 30 novembre, les services techniques municipaux avaient œuvré durant trois semaines pour nettoyer et reconfigurer le chemin longeant le Ravaner, entre les criques de Porteils et la plage de l'Ouille. La violente crue de mars a effacé ce chemin sur plus de 200 mètres. Celui-ci était emprunté fréquemment par les services techniques, les véhicules de sécurité et les riverains. La commune a reconstitué cet axe grâce à des enrochements.



# Port-Argelès vit toute l'année

Site abritant des activités nautiques, commerciales et industrielles, lieu de flânerie entre mer et montagne, Port-Argelès est à découvrir dès que possible.



rigé à quelques encablures de la Côte Rocheuse, tout proche de l'Espagne, le port offre une vue imprenable sur le massif de l'Albera qui achève sa course dans la Méditerranée. Cette situation géographique idéale en fait un lieu privilégié pour les plaisanciers. Donc rien d'étonnant à ce qu'il affiche complet.

« Les 857 anneaux - auxquels il faut ajouter les 118 emplacements supplémentaires proposés durant l'été - sont tous occupés et la liste d'attente excède plusieurs années » précise-t-on à la capitainerie.

Bateaux à moteur et voiliers de toutes tailles, de 5 à 25 mètres, y sont accueillis.

Ces embarcations de plaisance côtoient 5 bateaux de « petits métiers ». Ces pêcheurs vendent sur place le fruit de leur sortie en mer, tous les jours durant la belle saison, trois fois par semaine pendant l'hiver. Louant leur quai aux autorités portuaires, chacun bénéficie d'un box de stockage des filets construit par la Ville et d'un box de vente équipé d'un rideau métallique récemment rénové.

# Associations et commerces dynamisent le port

Sur terre, le long du bassin, la vie est également animée, avec notamment de nombreuses activités liées au tourisme. Les amoureux des fonds sous-marins peuvent s'inscrire à un des six clubs de plongée répertoriés. Ceux qui désirent prendre de la hauteur peuvent s'adonner au parachute

ascensionnel. Par ailleurs, les bateaux de promenade en mer possèdent leur billetterie sur la place du Môle, une ancienne zone de stationnement transformée l'année dernière en espace piéton parfaitement sécurisé.

Les associations tiennent également un rôle essentiel. La grande majorité d'entre elles est tournée vers les activités maritimes : Yacht-club argelésien Racou (YCAR) ; Les amis du Racou ; Granyotarem (bateaux à rames) ; association Guillaume Bec ; association des plaisanciers d'Argelès ; association N-D de Consolation... Courant juin, elles participent activement aux Nautiques, événement qui donne traditionnellement le coup d'envoi de la saison.

Par ailleurs, la nouvelle base nautique permanente des maîtres-nageurs sauveteurs d'Argelès-sur-Mer est installée au port depuis ce printemps. Quelques dizaines de mètres plus loin, une zone technique abrite trois sociétés spécialisées dans les activités maritimes : entretien, maintenance, vente de navires.

Un garage à sec y a été récemment créé par la capitainerie.

Le tableau serait évidemment incomplet sans évoquer le tissu commercial. Outre la présence d'une résidence de vacances qui draine énormément de monde, l'activité dynamique de l'association des commerçants du port - presque une centaine de membres - donne au lieu des airs de petit village. La plupart des services de proximité y sont assurés : restauration, boulangerie, fruits et légumes, etc.

Cette activité ne stoppe pas complètement durant la période hivernale. Même si, en toute logique, celle-ci ralentit, le visiteur trouvera toujours un bon restaurant où s'attabler.



# Un port, deux labels

# **Label ports propres**

Il incarne une démarche volontaire de la part des gestionnaires de ports de plaisance qui sont de plus en plus nombreux à prendre conscience de la nécessité de participer à la gestion environnementale.

Son origine provient du constat de la production de milliers de tonnes de déchets toxiques issus de l'activité portuaire : piles, batteries, huiles, solvants, peintures...ainsi que la présence des eaux de carénage, eaux usées, eaux pluviales déversées dans ces ports.

Ports propres permet d'assurer une gestion adaptée de ces zones, à partir de méthodes et d'outils répondant aux enjeux environnementaux.

### **Label Pavillon bleu**

Créé par l'office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe en 1985, le Pavillon bleu valorise chaque année les communes et les ports de plaisance qui mènent de façon permanente une politique de développement touristique durable.

Les ports de plaisance labellisés sont des lieux où la protection de l'environnement et du milieu marin est prioritaire. Par exemple, les plaisanciers ont accès à des aires de carénages sans rejets dans le milieu naturel, à des systèmes de récupération des eaux usées de bateaux mais aussi à des zones de récupération des déchets spéciaux. Rappelons que Port-Argelès compte parmi les premiers ports du Languedoc-Roussillon à avoir initié un tri sélectif à destination des plaisanciers.







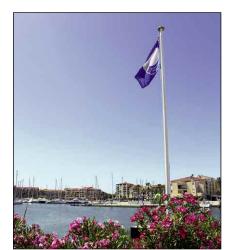
# **Travaux**

### **Avant l'été**

- Mise en place d'un portique qui assistera les personnes à mobilité réduite dans leur embarquement. Cet équipement initié par l'association Guillaume Bec est co-financé par le Lions club et la capitainerie. L'initiative démontre la volonté du Port de décrocher le label Handiport.
- Quai Jacques-Cartier : rétrécissement d'un escalier au profit de l'élargissement du passage piéton ;
- élagage des palmiers ;
- sécurisation de la route d'accès au parking pour les plaisanciers de la digue sud ;
- optimisation de l'éclairage des pontons sud.

### **Après l'été**

- Reprise de la campagne de dragage des bassins en septembre : réalisée tous les six ans, cette opération coûte 300 000 euros ;
- entretien des quais (coût : 50 000 euros).



# La capitainerie à votre service

Forte de 12 personnes, la capitainerie assure 7 jours sur 7, 24 heures sur 24 plusieurs fonctions et missions. Parmi elles :

- accueil des bateaux ;
- organisation de la mise à l'eau et au sec des embarcations ;
- délivrance du carburant ;
- gardiennage;
- gestion des emplacements saisonniers ;
- entretien des quais.

### L'accueil du public est assuré tous les jours :

- de la fin septembre à la mi-juin de 8 h 30 à 18 heures ;
- de la mi-juin à la fin septembre de 8 heures à 20 h 30. Résidence Les Mers du Sud

Infos. 04 68 81 63 27



# Les plages vous attendent

La Ville d'Argelès-sur-Mer a ouvert la surveillance de la plage centrale le 1<sup>er</sup> mai. Elle devance dans ce domaine les autres villes balnéaires des Pyrénées-Orientales et la plupart des stations du littoral français. Ces plages accueilleront quotidiennement au plus fort de la saison plusieurs dizaines de milliers d'amateurs de bains de mer ou de soleil.



### Priorité absolue à la sécurité

Sept postes de surveillance sont disséminés le long des 4,9 kilomètres de plages sur les 7 kilomètres que compte le littoral argelésien (celles de Larrieu et l'Ouille ne sont pas couvertes). Depuis début juin, tous sont progressivement opérationnels.

# 36 professionnels assurent votre surveillance

Il y a une douzaine d'années, la Ville a choisi d'assurer directement la sécurité sur les plages. Depuis, elle gère ses propres équipes de sauveteurs. Durant l'été, celles-ci regroupent trente-trois saisonniers et trois agents municipaux en poste durant toute l'année. Tous sont titulaires des brevets nécessaires pour exercer leurs fonctions : le brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA), l'unité « Premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE1) et le permis bateau.

Ils bénéficient d'un équipement complet : six embarcations rapides ; deux jets ski ; du matériel de secourisme (plan dur, oxymètre, tensiomètre, dextro, collier cervical, etc.) et de sauvetage (planche, filin, rescue bouée, kayak, etc.) adapté ; du matériel d'oxygénothérapie ; un sac médical complet scellé réservé uniquement aux médecins ;

sept défibrillateurs semi-automatiques.

# La qualité de l'eau : un souci permanent

L'Agence régionale de santé (ARS) impose pour chaque site de baignade six prélèvements par saison. Argelès-sur-Mer pousse plus loin cette démarche : elle effectue 20 à 22 prélèvements par site. Durant la saison, plus de 120 prélèvements sont ainsi analysés. Résultat : tous les sites sont classés « Excellent » (eau de bonne qualité).

# De nombreux labels en guise de reconnaissance

### **Pavillon bleu**

Il est régulièrement attribué aux plages surveillées sur l'ensemble des postes (les résultats pour cette année ne sont pas encore délivrés). Synonyme de qualité environnementale exemplaire, il est délivré par l'office français de la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe.

### **Famille mer plus**

Délivré par le Ministère délégué au tourisme, il certifie qu'Argelès-sur-Mer s'engage à offrir un maximum de services adaptés à la demande des enfants et de leurs parents : animations (Plage sportive, Enfants de la

Mer, etc.), Passeport kid, documents d'information, etc.

## **Handiplage**

Ce label national récompense les démarches entreprises par la Ville pour assurer l'accès aux plages à tous.

De nombreux cheminements (certains formés de plaques de béton ont été récemment posés) et sanitaires adaptés sont disséminés le long de la promenade du front de mer. Tous les postes de secours sont équipés de caillebotis en polyester renforcé et de toilettes accessibles aux handicapés.









# La plage pour tous

Le poste n°3, face au boulevard du Canigou (Argelès-Plage Nord), est équipé d'un dispositif particulier permettant l'accès à la baignade pour les personnes handicapées. Ouvert chaque année de début juin à fin septembre, il propose aux personnes à mobilité réduite une douche et des toilettes adaptées ainsi que trois places de parking. L'accès est goudronné jusqu'au poste de secours tandis qu'un caillebotis facilite le cheminement jusqu'à l'eau. Des aires de repos pour les fauteuils sont également aménagées. Trois « tiralo » facilitent la baignade. Enfin, les sauveteurs aquatiques reçoivent une formation spécifique tandis qu'un handiplagiste apporte son aide aux déficients moteurs.

# La sécurité des enfants est privilégiée

Les parents peuvent retirer au poste le plus proche un bracelet d'identification (une couleur différente pour chaque poste). Il permet à l'enfant qui en est porteur d'être enregistré auprès des surveillants. Si ce jeune s'égare,

il est localisé très rapidement grâce au bracelet.

Toujours dans le domaine de la sécurité, des messages de prévention sont dispensés le long des plages, plusieurs fois par jour par haut-parleur, en français, anglais et catalan.

# Respect de l'environnement : à vous de jouer !

Chaque année, la Ville met à disposition des usagers au niveau des postes plus de 10 000 cendriers de plage (les mégots de cigarettes représentent une des plus grosses sources de pollution pour les plages qui sont nettoyées quotidiennement avec des cribleuses).

Par ailleurs, dans un souci d'économie d'eau, les douches sont équipées de programmateurs. Désormais, leur utilisation est règlementée de manière plus stricte : savon, gel douche et shampoing formellement interdits ; pas d'utilisation prolongée ; douche uniquement en sortie de plage et non après chaque bain.

Infos. 04 68 95 34 28

# Le calendrier d'ouverture de tous les postes

### Du 6 au 12 juin

Poste central (P4), Poste 6 et Poste 3. Tous les jours de 10 h 30 à 18 heures.

### Du 13 au 20 juin

Les 6 postes (P1 à P6). Tous les jours de 10 h 30 à 18 heures.

### Du 1er juillet au 31 août

Les 7 postes (P0 à P6). Tous les jours de 10 h 30 à 19 heures.

### Du 1<sup>er</sup> au 13 septembre

Poste central (P4), Postes 6, 3 et 2. Tous les jours de 10 h 30 à 18 heures.

### Du 14 au 27 septembre

Poste central (P4), Postes 6 et 3 en fonction des conditions météorologiques. Tous les jours de 10 h 30 à 18 heures.

# 150° anniversaire de la plage



La Ville célèbrera à partir du mois de juillet le 150° anniversaire de la plage d'Argelès-sur-Mer. De nombreuses manifestations seront organisées, dont une exposition à la Casa de l'Albera (1er juillet au 23 décembre). Vous y découvrirez des panneaux explicatifs inédits, des objets, des documents (écrits, photographies, films), des témoignages qui permettront de tout savoir sur l'évolution du littoral et le tourisme balnéaire qui fait la réputation de notre ville.

Infos. 04 68 81 42 74 (Casa de l'Albera)

# Les dossiers du conseil municipal

Le dernier conseil municipal s'est déroulé le 30 avril. Toutes les propositions ont été adoptées. Les principaux dossiers discutés.

# Le schéma de développement et d'aménagement touristique est prolongé

Le premier schéma d'aménagement et de développement touristique (SADT) avait été élaboré en 2001 et couvrait la période 2001-2007. Le second SADT s'est achevé l'année dernière. La Ville a souhaité engager le volet « 2015-2021 » pour assurer sans transition une continuité de sa politique d'aménagement et de développement touristique. Pierre Aylagas, député-maire, apporte quelques précisions sur ce point : « Ce document tient compte du contexte local et de l'évolution de la consommation touristique. Ce volet va convaincre les institutions (conseil général, conseil régional, Europe) de la nécessité de leur soutien par le biais d'octroi de subventions. Il est le résultat de nombreuses réunions durant laquelle toutes les filières (tourisme, restauration, hôtellerie, etc.) se sont exprimées. Le SADT est la feuille de route du mandat. Tout ce qui est initié par l'office municipal de tourisme s'en inspire. »

# La Ville cède gratuitement un terrain pour le lycée à Taxo...

Ce terrain couvre une superficie de presque



800 m². La superficie totale des terrains mis par la Ville à la disposition de la Région Languedoc-Roussillon pour la construction du lycée passe ainsi de 55 313 m² à 56 077 m². Cette nouvelle parcelle permettra d'améliorer sensiblement le cheminement des élèves. Elle sera entretenue par la Région.

# ...et s'engage dans un programme de cohésion sociale

L'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances va verser à la commune d'Argelès-sur-Mer une subvention de 1 500 euros. La Ville doit cependant respecter une condition pour bénéficier de cette somme : elle devra participer pour un montant identique à une opération programmée dans le cadre de l'aide à la recherche de

parcours professionnels adaptés.

L'enveloppe globale de 3 000 euros sera affectée à une mission d'accompagnement en faveur de demandeurs d'emploi. L'UPAM, une association locale, a été pressentie pour conduire cette mission.

Toutes les délibérations sont consultables sur le site : http://ville.argeles-sur-mer.com/fr rubrique « La mairie».

# Les prochains conseils municipaux

Ils se dérouleront un jeudi par mois à 21 heures, salle des commissions :

- 25 juin ;
- 27 août :
- 24 septembre.

# Tribune de l'opposition

Le problème de la sécurité des biens et des personnes est un problème récurrent tant au niveau national qu'au niveau local. Il faut s'interroger sur les solutions à adopter pour redonner confiance aux citoyens.

La vidéo surveillance bien qu'elle ne soit pas une solution miracle permet toutefois de résoudre certaines affaires de vandalismes, de vols de véhicules, de cambriolages voire d'agressions.

Les communes sont aidées en cela par le Fond Interministériel de Prévention de la Délinguance (FIPD).

La mise en place progressive d'une politique intercommunale de sécurité peut être également envisagée. Grâce à ce système les effectifs seraient renforcés et les territoires bénéficieraient d'une meilleure sécurisation.

Cela permettrait également de maintenir un service public de qualité en dépit des réductions budgétaires imposées aux communes.

Nous, élus de l'opposition, nous estimons qu'il est du devoir des élus en charge des intérêts de la commune et de ses habitants de mettre en place une réponse efficace aux problèmes posés par la délinquance dans toutes ses formes.

Brigitte De Capèle Laurent Madern Philippe Rius

# L'info municipale en direct

La Ville d'Argelès-sur-Mer édite une **newsletter**. Chaque semaine, elle vous informera sur l'actualité de la commune et les événements exceptionnels. Pour la recevoir directement sur votre boîte mail, inscrivez-vous en un clic sur la page d'accueil (www.argeles-sur-mer.com), rubrique « Lettre d'information ».



# Accueils de loisirs enfants et adolescents



# Accueils de loisirs enfants d'Argelès-sur-Mer

Accueil de loisirs extrascolaires maternelle et élémentaire

« Curie Pasteur » (Avenue du Marasquer) 06 71 45 33 15 - 06 76 47 92 80 de 12 h 15 à 18 heures

Les séjours proposés durant les vacances d'été :

Pour les 6-9 ans à Babeau-Bouldoux (Hérault) : 4 séjours de 4 jours, du lundi au jeudi : astronomie, jardinage et mini-ferme...

Pour les 9 - 11 ans à Castel Fizel (Pyrénées-Orientales) : 3 séjours de 5 jours, du lundi au vendredi: randonnées, spéléo ou canyoning.

Au moment des inscriptions aux séjours, la priorité est donnée aux enfants qui fréquentent régulièrement la structure. Merci de vous rapprocher de votre structure afin de connaitre le nombre de places disponibles.

# Accueil de loisirs adolescents d'Argelès-sur-Mer

Avenue du 11 Novembre Infos. 04 68 95 80 38 / 06 76 47 93 03 Les inscriptions pour les vacances d'été sont ouvertes.



# La police municipale informe



### La zone bleue

Depuis sa mise en place en 2006 en centre-ville, elle permet d'éviter le stationnement des véhicules « ventouses ».

Les automobiles peuvent stationner une seule fois par jour pendant une heure et demie. Au-delà de cette durée, les dépassements sont sanctionnés. Le ticket doit être retiré à l'horodateur puis déposé sur le tableau de bord de l'automobile.

Le stationnement règlementé fonctionne du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h, et le samedi matin. Les dimanches et jours fériés, l'horodateur s'arrête.

# Un topoguide et un Point infos pour le VTT

Un topoguide des itinéraires VTT sur le territoire argelésien est en vente à l'office municipal de tourisme (4 euros).

Curieux, débutants, amoureux de la nature ou confirmés, ce topoguide vous aidera à mieux connaître les sentiers découvertes d'Argelès-sur-Mer.

Il répertorie les circuits de VTT et balades à vélo qui existent sur la commune d'Argelès-sur-Mer (plus de 100 kilomètres de parcours balisés).

Cette brochure vous permettra de vous guider à partir du Point infos VTT et randonnées, sur le parking de Valmy.

Retrouvez plus d'infos sur la pratique du VTT à Argelès-sur-Mer dans le prochain Granotes.

Infos. 04 68 81 15 85 / 04 68 95 34 28



# Une terre de festivals et de concerts

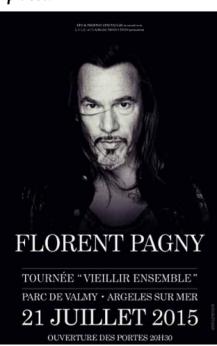
Pensez d'ores et déjà à réserver vos places.



### 10, 11, 12 et 17 juillet, parc de Valmy Les Déferlantes

9º édition

Un cadre exceptionnel, quelques-uns des plus grands noms de la scène internationale à l'affiche, près de 10 000 spectateurs attendus chaque soir. La fête promet d'être très belle...



# 21 juillet, parc de Valmy **Florent Pagny**

Pour la première fois, Florent Pagny a confié 1ère édition la composition et la réalisation de toutes les chansons à un seul partenaire, Calogero. intime et universel, aux arrangements specta- les pionniers de cette nouvelle aventure! culaires et aux émotions puissantes.



### 2 août, allée des Pins **Platja Electronic festival**

Les pieds dans le sable, la tête dans les nuages et le regard sur la grande bleue, Avec lui, il a enregistré un album à la fois Platja Electronic Festival vous propose d'être

Mais également : Gad Elmaleh, le 23 juillet, parc de Valmy ; Black M le 1er août, Allée des Pins

# Le Conservatoire du littoral s'expose

Organisée dans le cadre de l'opération municipale Enfants de la Mer (voir pages 12-13), une cinquième exposition consacrée au Conservatoire du littoral est accrochée côté port depuis le 17 juin et jusqu'au 15 juillet. Son titre : « Littoral : 40 ans de merveilles préservées en Languedoc-Roussillon ».

En effet, le Conservatoire du littoral célèbre cette année son quarantième anniversaire. Signée par Frédéric Larrey, l'exposition est composée de photographies vues du ciel sur les espaces côtiers gérés par cet établissement public.



# L'été, le port bouge!



Le programme des animations de juillet et août est en cours de finalisation. Vous retrouverez celui-ci dans le prochain numéro de Granotes. Mais d'ores et déjà, en voici les grandes lignes.

- Mercredis du port : soirées avec animations musicales ;
- feux d'artifice : 14, 22 et 29 juillet ; 12 et 26 août ;
- marchés :

traditionnel jusqu'au 17 septembre le jeudi matin ; terroir et bio jusqu'au 15 septembre le mardi matin; nocturne du 23 juin au 28 août les mardis et vendredis.

# A noter dans votre agenda



# Jusqu'au 27 juin Exposition d'été de l'ARG

Foyer communal.

# Jusqu'au 4 juillet Exposition Dabra

Galerie Marianne. Toiles technique mixte.

# Les 20 et 21 juin Journées du patrimoine de pays

Infos à la Casa de l'Albera.

# Le 21 juin Fête de la Musique

Concert variété l'orchestre Supernova 21h30 - Esplanade Charles Trenet - Plage Bal Musette, Variété avec Aimé Alberty 21h30 - Place République - Village Rythmes latinos et Sud Américain Avec Color Brasil 21h30 - Place Dels Balls - Village Concert avec Makou Seck & Dolima 21h30 - Place Nouveau Monde - Port Concert avec le groupe Les Klosques 21h30 - Quai Christophe Colomb - Port Concert Pop Rock avec le groupe Pil'S 21h30 - Quai M. Polo - Port

# Du 22 au 24 juin Fête de la Saint Jean

Programmation au 04 68 81 10 15.

## Les 26 et 27 Juin Fête du TC

Fête du Travailleur catalan : au programme,

conférences, débats, stands et concerts avec Massilia, les Wampas, Celtic Social Club et Goulamask...

Terrain du TC au bocal du Tech.

# Le 27 Juin Corso d'Eté Nocturne

21 h 30, Départ Centre Commercial Costa Blanca (Plage). Défilé de Chars, groupes à pied, bal carnavalesque. Tout public. Gratuit.

# Jusqu'au 30 juin Exposition « Les Argelésiens et la Grande Guerre »

Casa de l'Albera Tout public - 3 euros (gratuit pour les moins de 12 ans).

# Jusqu'au 30 juin Exposition

« Les camps sur le sable »

Mémorial du camp d'Argelès-sur-Mer. Tout public - Gratuit.

# Du 30 juin au 9 juillet Exposition des œuvres de Jean-Jacques Verdié

Foyer communal.

Tableaux aquarelles.

Tout public. Entrée libre.

# Du 1<sup>er</sup> juillet au 23 décembre 150 ans de tourisme à Argelès-sur-Mer

Toute l'histoire de la station balnéaire à

découvrir à la Casa de l'Albera (cf page 9).

# Du 8 au 25 juillet Exposition des œuvres de Valérie Mader

Exposition d'oeuvres technique mixte de Valérie Mader « Boîte à images». Galerie Marianne, Entrée libre.

# Du 5 au 11 juillet Semaine du Passeport Kid

Ce passeport, offert à tous les enfants jusqu'à 12 ans (gratuit), est à retirer à l'office municipal d'Animation.

# Le 7 juillet Mardi du village

**Animation musicale**, bals variétés et concert dans les rues du village (à 18 h), puis dès 20h30, place de la République, place dels Balls et place Gambetta.

# Le 8 juillet Mercredi de Port-Argelès

Bal Disco Fun, Rythmes latinos et Sud Americain et Rumba Flamenca dès 21 h 30 place du Nouveau Monde, quai Christophe Colomb - Port et quai Marco Polo.

# Le 9 juillet Balade commentée, musicale et gourmande

A la découverte de la richesse du patrimoine et des saveurs la Casa de l'Albera et les commerçnats du village.

Départ 18h, inscriptions au 04 68 81 42 74.

# 1945, la fin du second conflit...

Retour sur le 8-Mai et la commémoration du 70° anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale.





# A l'heure européenne...

Du 3 au 8 mai, une trentaine de collégiens de Hürth (ville allemande jumelée avec Argelès-sur-Mer) ont séjourné dans notre commune dans le cadre d'un échange avec le collège des Albères. Au programme : visites d'Argelès-sur-Mer, Collioure, Villefranche-de-Conflent, Saint-Martin-du-Canigou. Les jeunes étaient hébergés dans les familles de leurs homologues français. Cet échange faisait suite au séjour à Hürth, du 14 au 21 mars, d'une cinquantaine de collégiens argelésiens.

# Le tarot a joué les bonnes cartes



3 500 tarophiles et leurs accompagnateurs se sont donné rendezvous du 13 au 17 mai à Argelès-sur-Mer pour leur Championnats de France. Organisé par le club de Tarot des Albères avec la Ville d'Argelès-sur-Mer et la Fédération française de Tarot, l'événement se déroule depuis 2002 et jusqu'en 2019, toutes les années impaires, dans la capitale des Albères.

# Les créateurs à la fête



Organisée par l'association argelésienne Scrapitude et Tagada, la journée a réuni le 24 mai à l'espace Jean-Carrère 70 professionnels ou amateurs d'arts créatifs (scrapbooking, mixed média, mosaïque, carterie, broderie, cartonnage, peinture, sculpture, couture, bijoux, modelage...) qui ont exposé et vendu leurs œuvres. Ils ont fait également partager leur passion au public, notamment par le biais d'ateliers créatifs adultes et enfants, de démonstrations.



# Argelès terre d'artistes

Huit créateurs ont participé à la manifestation « Balade en terre d'artistes » (16 et 17 mai). Fidèles à la philosophie de cet événement (12° édition cette année), ils ont ouvert au public les portes de leur atelier. Parmi eux...



### Jean-Georges Girault

Ce peintre ne connaît qu'un seul mot d'ordre dans son travail artistique : « Ne pas s'ennuyer ». Peinture dessinée, abstrait, utilisation de rebuts industriels, séries thématiques, Pop art... il visite toutes les facettes de la création artistique sans aucun complexe. « Je suis hors des contraintes, j'ai lâché prise, seul le plaisir compte. la peinture est un antidépresseur qui me plonge dans l'apaisement ».



### **Patrick Demelenne**

Bien qu'habitant Alenya, Patrick est un habitué d'Argelès-sur-Mer où il a récemment exposé à la galerie Marianne. Cette fois-ci, il a donné rendez-vous durant le mois de mai au JOA Casino (Argelès Plage, Allée des Pins). Ses tableaux abordaient le thème de la chance. Références aux jeux de cartes, à la roulette et autres machines à sous émaillent ses œuvres.



### Maria Amelia de Souza

Elle a quitté il y a 25 ans son Brésil natal. Un océan la sépare de lui, mais elle recrée sur les bords de la Méditerranée son « petit bout de Brésil » auquel elle consacre tout son talent artistique. Ses œuvres (peintures, aquarelles, rotering, etc.) sont à son image : pétillantes, revigorantes.

# L'ARG en Espagne



Animation d'ateliers, organisation depuis deux décennies du salon international d'art à Valmy au début de chaque automne : l'association artistique d'Argelès (ARG) compte parmi les associations les plus dynamiques de la ville. En mai, l'ARG était représentée à Barcelone à la Sky Galeria qui a accueilli des peintres, sculpteurs (...et sculptrices). Les œuvres de ces artistes étaient ensuite exposées à Madrid.

En connaître plus sur ARG: http://www.argeles-arg.fr





# Pour une route plus sûre

Depuis 2002, les agents de la police municipale se déplacent régulièrement dans les établissements scolaires pour délivrer des cours de prévention routière.

Les 29 et 30 avril, deux d'entre eux sont intervenus auprès de six classes de 5° du collège des Albères, dans le cadre de la préparation au brevet de sécurité routière (ASSR 1, cours pratiques et théoriques). L'ASSR 1 permet à son détenteur de s'inscrire à la préparation du Brevet de Sécurité Routière (BSR) par le biais d'un organisme agréé (auto-école, association), ceci afin de pouvoir conduire un cyclomoteur dès l'âge de 14 ans.

Ces interventions s'inscrivent dans une politique de sensibilisation plus large qui vise également les écoles. La police municipale est ainsi intervenue les 11 et 12 mai à l'école La Granotera.



ET 2015



# LENNY KRAVITZ PLACEBO SANTANA

ETIENNE DAHO JULIEN DORE IAM · CHRISTINE AND THE QUEENS **RODRIGO Y GABRIELA** CALOGERO • THE PAROV STELAR BAND SKIP THE USE ◆ ASA ◆ BRIGITTE CHINESE MAN THE CAT EMPIRE **BIGA\*RANX** CHAEL KIWANUKA VADEL NIMMO AGUA ROJA **DEMI PORTION** DAB ROZER THE NEIGHBORHOOD RTL2 POP-ROCK PARTY • REIG & WHEELER • LES FILLES S'EN MELENT

